

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BP 2026 – VILLE DE FOSSES

Pour commencer, rappelons que l’instruction comptable M57 prévoit que les résultats d’un exercice sont affectés après la constatation, c’est-à-dire lors du vote du compte administratif.

Lorsque le compte administratif a pu être approuvé avant le vote du budget primitif (après production du compte de gestion), les résultats de l’exercice antérieur sont repris dans le budget primitif.

Pour des raisons techniques liées à des problèmes informatiques au niveau de la DGFiP au moment de la mise en place du Compte Financier Unique (CFU), regroupant le compte de gestion et le compte administratif, celui-ci n’a pu être présenté avant la date limite du vote du budget primitif.

Il est rappelé que le CFU de l’exercice doit être présenté et voté au plus tard le 30 juin de l’année suivante devant l’assemblée délibérante.

L’instruction M57 permet, dans ce cas de figure, de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du CFU et dans leur intégralité) les résultats de l’exercice antérieur.

Les résultats estimés du CFU 2025 et intégrés au BP 2026 sont les suivants :

a/ Excédent de fonctionnement 2025 + excédent reporté 2024 :	4 744 391.46 €
b/ Déficit d’investissement cumulé 2025 :	- 1 636 131.48 €
c/ Solde des restes à réaliser 2025 (recettes – dépenses) :	1 080 843.80 €
d/ Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de l’investissement (b + c) :	555 287.68 €
Solde disponible pour le report en section de fonctionnement (a – d) :	4 189 103.78 €

L’affectation des résultats est donc prévue comme suit :

Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	555 287.68 €
Chapitre 002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté	4 189 103.78 €
Chapitre 001 (dépenses) Solde d’exécution de la section d’investissement reporté	1 636 131.48 €

1 – Eléments de contexte

Dans sa dernière publication, le Fonds monétaire international (FMI) souligne la résilience persistante de la croissance mondiale malgré l'incertitude politique et les risques géopolitiques. Cette mise à jour reflète une légère amélioration des perspectives à court terme.

Le FMI prévoit en effet une croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial réel de 3,3 % en 2026 et de 3,2 % en 2027. Par rapport aux Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'octobre, cela représente une légère révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage pour 2026 et reste inchangé pour 2027. Cette révision reflète une dynamique plus forte que prévu fin 2025, notamment dans les économies bénéficiant d'investissements technologiques et d'un soutien budgétaire.

Dans le même temps, l'inflation devrait continuer à ralentir au niveau mondial, pour s'établir à 3,8 % cette année (+ 0,1 point) et 3,4 % l'année prochaine, et même être tout proche de 2 % dans les économies avancées.

Pour autant, les incertitudes restent nombreuses, à commencer par les tensions commerciales et géopolitiques, illustrées par les menaces de Donald Trump qui veut imposer des droits de douane à huit pays européens qui s'opposent à l'annexion du Groenland par les États-Unis.

Le FMI s'inquiète également d'une potentielle bulle spéculative autour de l'intelligence artificielle.

En l'état, l'économie mondiale devrait réussir à se maintenir grâce à une évolution meilleure qu'espéré de la croissance attendue aux États-Unis et en Chine ainsi que, dans une moindre mesure, au sein de l'Union européenne (UE).

Ainsi, les perspectives de la zone euro restent globalement inchangées, avec une croissance modérée qui devrait être un peu inférieure à celle de 2025 (1.3 % contre 1.4 %) mais la prévision pour 2026 est revue en légère hausse par rapport à l'estimation initiale d'octobre (+ 0,1 point), grâce en particulier aux économies allemande et espagnole, actuels moteurs de l'Europe.

En 2026, l'économie française devrait quant à elle connaître une croissance de 1 %, selon les prévisions de l'Insee. Une tendance essentiellement portée par l'investissement des entreprises, les ménages, pessimistes, hésitant à consommer.

Par ailleurs, adoptée en 49-3 le 2 février dans un contexte profondément marqué par les désaccords politiques, la loi de finances pour 2026, initialement portée sur une stratégie de redressement des comptes publics a vus son impact limité par l'urgence de doter le pays d'un budget pour l'année 2026.

Cependant, l'effort réclamé aux collectivités territoriales reste d'environ 2 milliards d'euros. La DGF reste stable et n'est par conséquent par revalorisée sur l'inflation, le Fonds vert et la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) sont quant à eux de nouveau diminués.

Au regard de ces éléments, le budget primitif de la ville de Fosses maintient les orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire du 28 janvier 2026.

2. Ressources, charges des sections de fonctionnement et d'investissement et montant du budget consolidé

2.1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement pour le budget 2026 de la ville de Fosses se répartissent comme suit :

Recettes réelles de fonctionnement		BP 2025	CA 2025	BP2026
013	ATTENUATION DES CHARGES	120 000,00	205 760,12	120 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	1 002 540,00	1 062 829,67	1 013 229,05
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	3 230 177,00	3 201 988,96	3 166 872,00
731	FISCALITE LOCALE	7 376 693,00	7 562 133,46	7 594 195,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 626 236,00	1 898 033,94	1 704 945,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	84 100,00	211 057,34	174 105,06
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		13 439 746,00	14 141 803,49	13 773 346,11
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00	10,44	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	6 720,00	0,00
Total recettes réelles		13 439 751,00	14 148 533,93	13 773 356,11
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	55 000,00	52 851,12	65 000,00
Total recettes d'ordre		55 000,00	52 851,12	65 000,00
002	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE			4 189 103,78
Total général		13 494 751,00	14 201 385,05	18 027 459,89

La fiscalité attendue pour la ville de Fosses est la suivante :

- Les produits de la taxe foncière bâtie pour 2026

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux TB
2020	9 950 249	2,88 %	2 519 403	2,88 %	25,32 %	0 %
2021	9 855 597	-0,95 %	5 465 672	116,94 %	42,5 %	67,85 %
2022	10 309 813	4,61 %	5 995 468	9,69 %	44,84 %	5,51 %
2023	11 051 491	7,19 %	6 427 853	7,21 %	44,84 %	0 %
2024	11 736 705	6,2 %	6 824 564	6,17 %	44,84 %	0 %
2025	11 952 000	1,83 %	6 949 712	1,83 %	44,84 %	0 %
2026	12 085 862	1,12 %	7 019 715	1,01 %	44,84 %	0 %

On observe une évolution positive des produits de la taxe foncière bâtie pour 2026 : + 70 003 € par rapport à 2025 liée à la revalorisation des bases (Etat) à estimées à hauteur de 1.12 %.

- Les produits de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2026

Années	Base nette TH et THRS	Evol base nette TH et THRS	Produit TH et THRS	Evol produit TH et THRS	Taux TH et THRS	Evol taux TH et THRS
2020	14 793 948	2,87 %	2 828 603	2,87 %	19,12 %	0 %
2021	205 911	0	39 370	0	19,12 %	0
2022	243 272	18,14 %	46 514	18,14 %	19,12 %	0 %
2023	337 773	38,85 %	64 582	38,85 %	19,12 %	0 %
2024	278 937	-17,42 %	53 333	-17,42 %	19,12 %	0 %
2025	596 900	113,99 %	114 127	113,99 %	19,12 %	0 %
2026	602 869	1 %	115 269	1 %	19,12 %	0 %

On observe une revalorisation importante des bases entre 2024 et 2025 sur les résidences secondaires. De même, en 2026, elles sont également annoncées en augmentation avec un produit qui a donc doublé depuis 2024. Cette situation est le fruit de la mise en œuvre de la taxe sur les logements vacants par la commune, par délibération municipale du 18 septembre 2024. Comme le propose la réglementation, les élus avaient décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale pour lutter contre la vacance des logements et pour promouvoir le parc locatif immobilier sur la ville, à l'heure où de nombreux citoyens sont en difficulté pour se loger.

- Les produits de la taxe foncière non bâtie pour 2026

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux TNB
2020	13 512	-5,9 %	16 612	-5,9 %	122,94 %	0 %
2021	12 589	-6,83 %	15 477	-6,83 %	122,94 %	0 %
2022	12 341	-1,97 %	15 172	-1,97 %	122,94 %	0 %
2023	13 208	7,03 %	16 238	7,03 %	122,94 %	0 %
2024	14 004	6,03 %	17 217	6,03 %	122,94 %	0 %
2025	14 000	-0,03 %	17 212	-0,03 %	122,94 %	0 %
2026	14 000	0 %	17 212	0 %	122,94 %	0 %

Le produit de la taxe foncière non bâtie ne devrait pas varier en 2026 et atteindre donc la somme de 17 212 €, somme identique à 2025.

Les produits des taxes 2026 sont estimés à 7 152 196 €.

Malgré une situation financière complexe, liée à la perte de recettes pour la collectivité, les élus de la ville de Fosses font le choix d'un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties stable en 2026.

Les dotations quant à elles comprennent les recettes du chapitre 74, soit la DC RTP, DGF, les compensations d'Etat sur les exonérations fiscales, les autres dotations. Avec les financements des partenaires qui se raréfient et les impacts de la loi de finances, on note une baisse estimée de 10.17 % sur ces recettes par rapport au réalisé 2025.

Les autres recettes comprennent notamment les produits des services, les produits financiers, les atténuations de charges, les recettes exceptionnelles, les produits induits des investissements, hors rôles supplémentaires.

Ces recettes sont aléatoires car elles reprennent les atténuations de charges qui sont les produits d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale et par l'assurance Relyens de la collectivité. En 2026 elles devraient être baisse, des remboursements exceptionnels relatifs à des rattrapages 2023 et 2024 ayant eu lieu en fin d'exercice 2025.

Par ailleurs, les produits des services restent eux-aussi, comme nous l'avons observé depuis plusieurs années, soumis aux risques de crises. Les autres produits varient également au regard des cessions/ventes réalisées en cours d'année, des loyers perçus, des facturations liées aux dépôts sauvage... En 2025, la ville a bénéficié notamment de réajustements sur des factures de fluides. Ces recettes sont estimées à 1 307 334.11 € en 2026.

Les dépenses prévues au budget primitif 2026 sont les suivantes :

Dépenses		BP2025	CA2025	BP2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 699 440,84	3 440 260,85	3 809 159,38
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 690 000,00	7 439 400,66	7 600 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	65 000,00	71 146,00	71 146,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 277 790,00	1 238 148,91	1 342 518,50
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		12 732 230,84	12 188 956,42	12 822 823,88
66	CHARGES FINANCIERES	400 000,00	359 956,72	320 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	764,81	20 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total dépenses réelles		13 172 230,84	12 569 677,95	13 182 823,88
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	500 000,00	453 850,81	503 020,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 389 055,33	0,00	4 341 616,01
Total dépenses d'ordre		3 889 055,33	453 850,81	4 844 636,01
Total général		17 061 286,17	13 023 528,76	18 027 459,89

Il avait été acté, lors du budget prévisionnel 2021, la nécessité de poursuivre les économies générales nécessaires à l'équilibre financier de la collectivité. C'est un travail de contrôle budgétaire quotidien qui a été effectué par les services. Les dépenses avaient ainsi été contenues sur cette période. Néanmoins, la période 2023-2025 a été particulièrement difficile pour les collectivités (et pour l'ensemble des ménages) en lien avec les évolutions majeures des coûts liées à l'inflation et aux évolutions normatives imposées par l'Etat (impact sur la masse salariale, notamment).

Au regard du contexte actuel, le budget prévisionnel 2026 est par conséquent construit sur la base d'une hausse de +5.2 % des dépenses réelles de fonctionnement.

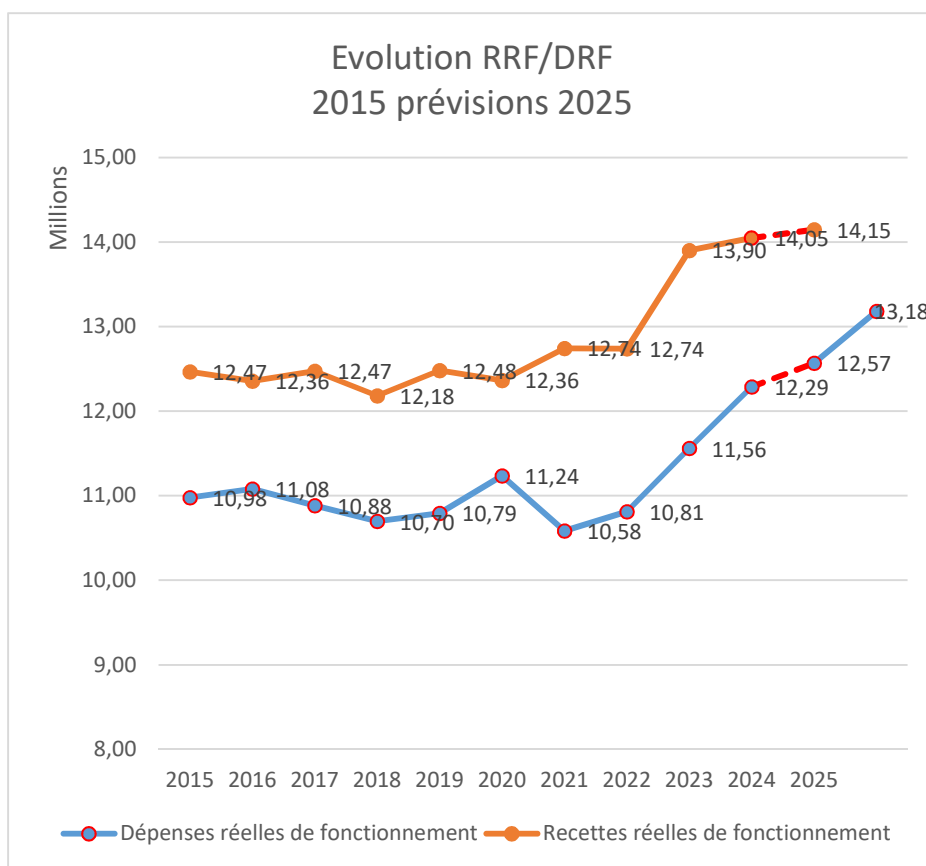
Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Les charges de personnel calculées en projection comme suit :
 - 7 320 000 € pour les rémunérations (base 2025*GVT 1.5)

- Assurance du personnel : 150 000 €
- Médecine du travail : 25 000 €
- Indemnités élections : 5 000 €

Soit un total d'environ 7 500 000 € + 100 000 € de l'Etat pour les charges CNRACL.

- Les charges à caractère général (chapitre 011) ont largement subi l'inflation depuis 2023. A noter une augmentation 2025 bien moins élevée que prévu, en raison notamment de réajustements sur les factures de fluides. Certains réajustements comptables sont également à prendre en compte, certaines dépenses ayant basculées au chapitre 65. Elles sont estimées pour 2026 à hauteur de 3 809 159.38 €.
- Les atténuations de produits : elles comprennent les dépenses du chapitre 014 (dont la fiscalité transférée). Il s'agit ici pour la ville de Fosses de la contribution au FPIC. Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La ville de Fosses est contributrice et bénéficiaire.
- Le chapitre 65 comprenant les participations obligatoires en évolution constante, les subventions, ainsi que les charges de gestion courantes est estimé à 1 342 518.50 €.
- Les intérêts de la dette comprennent les frais financiers issus de la dette en cours cumulés avec les frais financiers des emprunts futurs issus de la prospective. Les ICNE compris. Ils sont estimés à 320 000 € en 2026.
- Les autres dépenses comprennent notamment, les charges exceptionnelles (chap.67) et les dotations aux provisions (chap.68 mouvement réel).



Le budget général de fonctionnement s'équilibre donc pour un montant de **18 027 459.89 €**.

Face à cette construction budgétaire, les épargnes constatées au BP 2026 sont les suivantes :

EPARGNE BRUTE PREVUE AU BP 2026	590 532 .23 €
EPARGNE NETTE PREVUE AU BP 2026	- 239 467.77 €

2.2. La section d'investissement

La section d'investissement retrace, quant à elle, les opérations de nature à modifier le patrimoine de la commune. Elle comprend en dépenses les éléments suivants, comme présenté lors du débat d'orientation budgétaire :

Dépenses		Reports	BP2026
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 909,00	102 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	356 539,43	830 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	988 065,87	3 668 123,60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	12 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00
Total dépenses d'équipements		1 357 514,30	4 612 123,60
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	830 000,00
Total dépenses réelles		1 357 514,30	5 442 123,60
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	65 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00
Total dépenses d'ordre		0,00	165 000,00
001	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE		1 636 131,48
Total général		1 357 514,30	7 243 255,08

Le programme d'investissement de la ville de Fosses s'articule autour de la finalisation des divers projets liés aux engagements municipaux sur la durée du mandat 2020-2026.

Aussi, voici les dépenses d'investissements prévues au budget 2026 en chapitre 21 sur des projets dédiés :

Investissements liés au domaine public et à la voirie :

Opérations du domaine public et de la voirie		BP 2026
DOMAINE PUBLIC		
Bail Voirie	Création quai bus Avenue du Mesnil pour mise en conformité PMR	13 523,81
Bail Voirie	Création quai bus RD 922 pour mise en conformité PMR	10 608,94
Bail Voirie	Réfection Léonard de Vinci	61 749,00
Bail Voirie	Travaux urgents	30 000,00
Achat jeu extérieur	Achat d'un toboggan parc serres	6 080,00
Achat jeu extérieur	Création sol souple Ecole Daudet Maternelle	2 900,00
Cimetière	Etude sur projet d'agrandissement	40 000,00
Travaux Eclairage public	Travaux EP - plan de déploiement travaux éclairage public ville	250 000,00
Travaux Eclairage public	Travaux EP - déplacement mât domaine privé / public	9 500,00
Travaux Stade delaune	Conformité pour classification de terrains - achats et installations de bancs	10 000,00
Achats de bâches stade	Achat de bâches d'une valeur de plus de 500 euros	4 000,00
Barrière pivotante	Barrière Rue de la haie au Maréchal	720,00
Patrimoine arboré	Patrimoine arboré	15 000,00
Clotures portails portillons	Clotures, portails	10 000,00
Travaux urgents DP	DP urgences (provisions)	30 000,00
Matériels - Panneaux signalisation	Panneaux signalisation	10 000,00
Matériels pour les services techniques	Souffleurs, débroussailleurs, etc..	5 200,00
Matériels - Mobilier urbain	Mobilier Urbain	7 000,00
TOTAL DOMAINE PUBLIC		486 281,75

Le montant total des investissements dédiés au domaine public pour des projets en attente et déjà ciblés est de 486 281,75 €.

- Les travaux d'éclairage public d'un montant de 250 000 € sont ceux liés à la phase de rénovation en 4 ans de l'éclairage public. En 2026, nous serons en dernière phase de déploiement de cette rénovation ;
- L'agrandissement du cimetière de la ville devient une priorité compte tenu du manque de place dans les trois cimetières actuels. 40 000 € sont dédiés à une étude d'agrandissement ;
- L'achat d'un toboggan au Jardin de Serrès est lié à une demande des assistantes maternelles de la ville de disposer dans l'aire de jeu d'un toboggan accessible aux tout-petits : l'actuel toboggan étant réservé aux plus grands et ne pouvant pas être utilisé par les moins de 6 ans ;
- La barrière de la Rue de la Haie au Maréchal mérite d'être remplacée compte tenu de son dysfonctionnement.
- Les créations de quais pour les arrêts de bus sont liées à nos obligations en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Investissements liés aux divers bâtiments publics :

Opérations pour les bâtiments		
BATIMENTS		
Ecoles		
Création des espaces d'attente sécurisés	Ecole Daudet	25 500,00
Création réserve escalier central	Ecole Daudet	24 100,00
Remplacement de l'enseigne	Ecole Daudet	2 800,00
Réfection sanitaires 2ème étage	Ecole Mistral	22 000,00
Réfection cuisine tisanerie	Ecole Daudet Maternelle	2 900,00
Toutes écoles	Budget interventions dans les écoles si besoin	15 000,00
PPMS	Ecole Fontaine	8 732,40
PPMS	Ecole Barbusse	9 616,00
PPMS	Ecole Daudet	11 686,00
PPMS	Ecole Dumas	6 865,00
PPMS	Ecole Mistral	9 264,00
Création de ventilation dans une classe	Ecole Mistral	3 900,00
Tronçon tuyau chaufferie à changer	Ecole Mistral	3 900,00
Asservissement écoles coupe feu	Ecole Mistral	8 607,00
Equipements sportifs		
Réfection du sol	Gymnase Cathy Fleury	117 000,00
Remplacement des portes	COSEC	10 000,00
Autres bâtiments		
Remplacement canalisations en fonte	Logements Ecole Barbusse	11 600,00
Vidange de la fosse	Logements Ecole Barbusse	2 600,00
Remplacement des deux portes d'entrée	Centre de Loisirs et d'Hébergement	11 300,00
Climatisation dans les deux réfectoires	Centre de Loisirs et d'Hébergement	39 000,00
Couverture	Espace Claudette Colvin	27 000,00
Création WC	Inspection académique	8 200,00
Réfection couverture kiosque	Kiosque Parc Serres	10 000,00
Achat de pompe de relevage	Hôtel de ville	7 600,00
Achats de stop chute	Germinal	22 000,00
Achats d'extincteurs	Pour tous les bâtiments	5 100,00
Achats de bornes de secours	Pour tous les bâtiments	30 000,00
Achats de batteries électriques	Pour systèmes de sécurité incendie - tous bâtiments	3 600,00
Urgences	Travaux d'urgence sur bâtiments publics	30 000,00
Tous bâtiments	Achat matériel pour les services	7 850,00
TOTAL BATIMENTS		497 720,40

Le montant total des investissements dédiés aux bâtiments pour des projets en attente et déjà ciblés est de 497 720,40 €.

Les projets sont donc précisés dans le tableau ci-dessus. Concernant les « PPMS » dans les écoles, et pour précision, il s'agit de s'adapter au plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des écoles de la ville. Ce plan est constitué de trois parties : la description de l'école ou de l'établissement, l'organisation interne de l'école ou de l'établissement et les conduites à tenir face aux menaces et risques majeurs et une dernière partie relative aux outils au bénéfice des directeurs d'école et des chefs d'établissement. C'est dans ce cadre que les systèmes d'alerte seront changés en cette année 2026 pour se moderniser face aux attentes du gouvernement en la matière. 46 163 € seront donc consacrés à ce projet pour les écoles de la ville.

Investissements liés au fonctionnement des divers services :

Figurent dans le tableau ci-dessous les différentes opérations ciblées en chapitre 20 et 21 pour le fonctionnement des services de la ville de Fosses :

Opérations pour les autres services		
AUTRES SERVICES		
Matériels pour le service jeunesse	Service jeunesse	2 000,00 €
Matériels pour le centre social	Centre social Agora	1 200,00 €
Matériel pour écoles (bancs, armoires..)	Ecoles	1 570,00 €
Matériel de téléphonie	Achat	2 000,00 €
Réaménagement de l'accueil du public	Affaires générales	2 000,00 €
Concessions et droits	Police municipale	2 000,00 €
Achat de coffret électrique professionnel	Vie locale	1 500,00 €
Achats de ventilateurs pour écoles	Ecoles	3 000,00 €
Projets d'aménagement dans le cadre du CMJ	Service jeunesse	3 000,00 €
Matériel musique	EMMD	3 650,00 €
Panneaux	Communication	4 000,00 €
Projet de réaménagement du point jeune	Espace Claudette Colvin	4 000,00 €
Achats de climatiseurs dans les écoles	Ecoles	4 700,00 €
Achats de 2 vélos électriques pour services	Service population	5 000,00 €
Renouvellement de matériel (grilles d'expos, etc)	Vie locale	5 500,00 €
Enveloppe dédiée au matériel des écoles	Ecoles	7 628,50 €
Achat de panneau lumineux pour la ville	Communication	10 000,00 €
Enveloppe dédiée au matériel des services	Achat	11 000,00 €
	Achat	13 000,00 €
Réfection du terrain de tennis	Vie locale	13 200,00 €
Achat de mobilier au CLSH	CLSH	14 800,00 €
Achat de rideaux	Ecoles	16 000,00 €
Achats office (autolaveuse, réfrigérateur...)	Restauration / entretien des écoles	16 500,00 €
Reprises des concessions funéraires	Affaires générales	25 000,00 €
Procédure de modification du PLU	Service urbanisme	40 000,00 €
Installation de la vidéosurveillance de Serpollet	PM	45 000,00 €
Etude rénovation halle du marché	Service à la population	20 000,00 €
Achat matériel pour cérémonies (pupitre, micro)	Elus	1 900,00 €
TOTAL AUTRES SERVICES		279 148,50

L'ensemble pour un montant total de 279 148,50 €.

Les dépenses d'investissement prévues au chapitre 20 et 21 sont donc égales à ce jour à 1 263 150,65 €.

Les dépenses d'investissements prévues au budget 2026 en chapitre 23 concernent :

- Le projet de réfection de l'Eglise Saint Etienne au village pour un montant de 428 476 €.
- Le projet de travaux de rénovation de l'Espace Germinal pour un montant de 400 000 €.

Les orientations du PPI pour cette année 2026 et les suivantes sont :

- De la préservation et de l'entretien du cadre de vie et du patrimoine de la ville ;
- De la sécurisation des bâtiments publics ;
- Du développement des alternatives écologiques (énergie, mobilités...) ;
- Du soutien aux initiatives locales et au développement de l'économie sociale et solidaire.

Le plan pluriannuel d'investissement sera revu après les élections municipales pour répondre aux orientations du futur mandat municipal de 2026 à 2032.

Le budget disponible reste à ce jour contraint au regard des marges de manœuvre de la ville et devra donc être particulièrement ciblé, défini pour être financé par des demandes d'emprunts à venir si les marges de manœuvre restent faibles.

Les recettes réelles d'investissement prévues sont les suivantes :

Recettes		Reports	BP2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 438 358,10	157 487,59
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00
Total recettes d'équipements		2 438 358,10	157 487,59
10222	FCTVA	0,00	500 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	5 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00
II. Total capitaux		0,00	505 000,00
Total recettes réelles (I+II)		2 438 358,10	662 487,59
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	503 020,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	4 341 616,01
Total recettes d'ordre		0,00	4 944 636,01
001	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE		
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA - minimum		555 287,68
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA		
Total général		2 438 358,10	6 162 411,28

Le budget consolidé de 2026 est le suivant :

Fonctionnement	18 027 459.89 €
Investissement	8 600 769.38 €

Soit un total pour le BP 2026 de 26 628 229.27 € (y compris les reports de 2025).

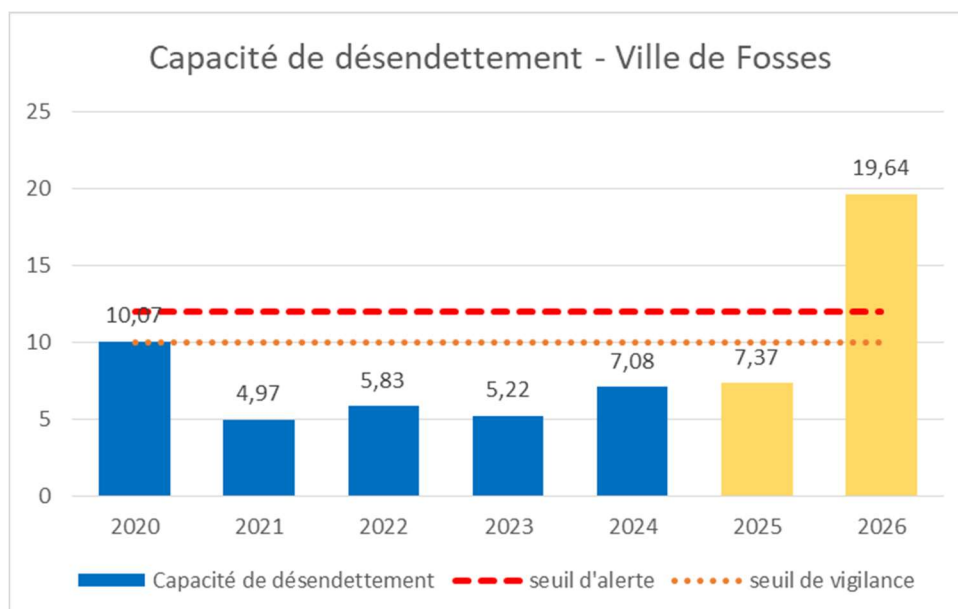
3 – Niveau d'endettement de la collectivité et capacité de désendettement

L'un des premiers éléments qu'il s'agit de présenter lorsqu'on aborde le sujet de l'endettement est la *capacité de désendettement* de la ville de Fosses.

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne brute et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année.

En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 années. Ainsi, une collectivité qui a une capacité de désendettement supérieure ou égale à 15 ans est en situation critique. On considère que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 12 ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établit à 10 ans.

Représentation graphique de l'évolution de la capacité de désendettement de la ville de Fosses



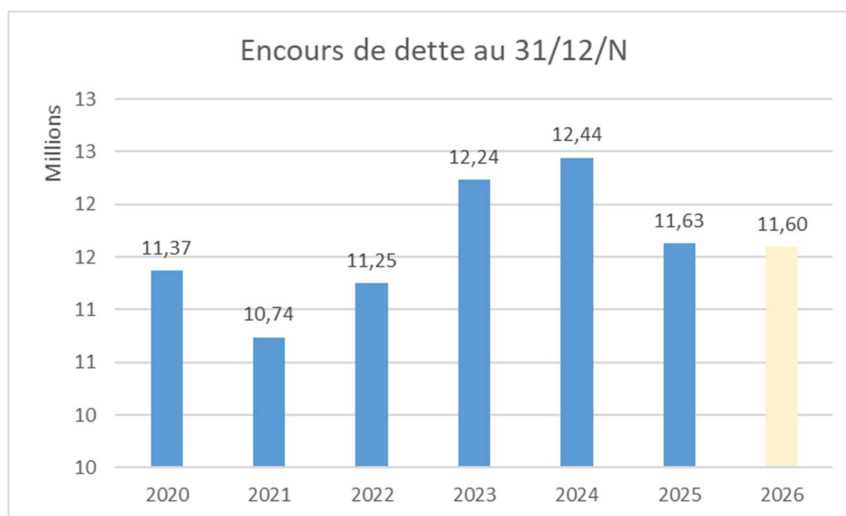
En ce sens, la capacité de désendettement de la ville de Fosses pour le BP 2025 est de 19.64 années (ratio qui traduit en nombre d'années la capacité d'une collectivité locale à rembourser l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait tout son autofinancement).

Cette augmentation de la capacité de désendettement de la ville en 2026 est liée à la faible capacité d'autofinancement qui se dégage de l'exercice à venir eu égard à la dynamique des dépenses et des recettes.

Aucun autre emprunt n'est prévu en 2026.

L'encours de dette est de 11 630 460.39 € (au 01/01/2026).

Représentation graphique de l'évolution de l'encours de dette de la ville de Fosses



Le profil de la dette de la collectivité

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
11 630 460.39 €	2,76 %	14 ans et 4 mois	8 ans	16

Illustration de la dette par type de risque :

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 292 827.20 €	62,70 %	2,95 %
Variable	932 396.67 €	8,02 %	2,97 %
Livret A	3 050 234.24 €	26,23 %	2,24 %
Inflation	355 002.28 €	3,05 %	2,72 %
Ensemble des risques	11 630 460.39 €	100,00 %	2,76 %

Illustration de la dette par prêteur :

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	5 480 785.26 €	47,12 %	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 222 236.52 €	19,11 %	
BANQUE POSTALE	1 926 937.21 €	16,57 %	
SOCIETE GENERALE	1 405 474.92 €	12,08 %	
SFIL CAFFIL	385 026.48 €	3,31 %	
CREDIT AGRICOLE	210 000.00 €	1,81 %	
Ensemble des prêteurs	11 630 460.39 €	100,00 %	-

4 – Principaux ratios 2026

Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Potentiel fiscal par habitant	1 124,08	1203,56
Potentiel financier par habitant	1 212,55	1284,43
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 239,34	1 360,00
Produit des impositions directes / population	1011,66	837,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 294,85	1 643,00
Dépenses d'équipement brut / population	127,62	512,00
Encours de dette / population	1 090,16	1 246,00
DGF / population	113,97	145,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,65	54,70
Dépenses de fonctionnement et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonc.	98,94	89,80
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	33,49	31,20
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	84,19	75,90

5 – Effectifs de la collectivité au 01/01/2026

189 agents sont rattachés à la collectivité de Fosses au 1^{er} janvier 2026, répartis selon la position administrative suivante :

Position administrative des agents	Nombre d'agents concernés
Activité accessoire	2
Apprenti	3
Contractuel en CDI	9
Contractuel indiciaire	24
Contractuel occasionnel	21
Contractuel remplaçant	8
Contractuel saisonnier	4
Disponibilité (titulaire)	3
Disponibilité convenances perso	6
Instituteur - professeur des écoles	11
Titulaire	90
Titulaires détachés autre collectivité	3
Titulaire dispo office	1
Titulaire temps partiel thérapeutique	4
Nombre total d'agents	189

Au 1^{er} janvier, 165 agents sont agents de la ville de Fosses en position d'activité.

Voici la répartition des agents selon leur catégorie d'emploi et leur indice de rémunération :

Catégorie d'emploi	Nombre d'agents	Indice majoré de rémunération
Catégorie A	7	de 470 à 811
Catégorie B	28	de 377 à 592
Catégorie C	130	de 366 à 478
Total agents en activité	165	

Près de 80 % des agents de la collectivité sont en catégorie C de la fonction publique territoriale, 17 % en catégorie B et 4 % en catégorie A.

La répartition des agents selon leur grade est la suivante :

Répartition des agents selon leur grade au 1er janvier 2026	Nombre d'agents
Adjoint administratif territorial	9
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	4
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	5
Adjoint technique territorial	43
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	11
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	9
Adjoint territorial d'animation	26
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	6
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	3
Agent de maîtrise	5
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	3
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	3
Animateur	3
Apprenti	3
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	6
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	8
Attaché	3
Attaché principal	2
Brigadier chef principal	1
Educateur principal de jeune enfant	1
Professeur d'enseignement artistique hors classe	1
Rédacteur	6
Rédacteur principal de 1ère classe	1
Rédacteur principal de 2ème classe	1
Technicien	1
Technicien principal de 2ème classe	1
Total des agents	165